

*Convocation par courriel le 06/10/2023 de Jean Borgarino
Séance ouverte à 19h40, close à 21h40*

Présents

Jean Borgarino, Martine Boucharat, Jean-Paul Bouquier, Gaëtan Clapasson (arrivé au point 4), Sylvain Charaud, Vincent Chevalier, Isabelle de Andrade, Michele Garone, Erick Hénault, Jean-Pierre Mugard, Eric Perez, Michel Manini, Laurent Trotignon.

Excusés

Laurent Coursol, Bruno Galland, Brigitte Fournier, Claude Martin, Vincent Prezsa, Richard Vallée.

Compte-rendu

1) Organisation de la rentrée du club - 10 min

- Gestion des adhésions :

Rendez-vous est pris entre Bruno Galland et Isabelle de Andrade pour qu'il lui explique comment gérer les inscriptions sur le site.

- Tarifs préférentiels Climb Up :

Jean Borgarino a récupéré 200 tickets à 11€ au lieu de 17€ le ticket à l'unité. Ils pourront être achetés sur le site HelloAsso et récupérés au bar de la permanence du jeudi soir.

- Prochain comité directeur : 14 novembre (préparation AG)

- Assemblée Générale : 9 décembre, à St Marc-Jaumegarde

- Prochains Comités Directeurs : 16 janvier, 12 mars, et 11 juin

2) Gestion des fiches de sortie - 5 min

Jean Borgarino a testé l'ouverture d'une sortie avec l'extranet. Il va le tester en vrai pour la ou les prochaines sorties escalade qu'il encadre, et rajoutant le lien vers l'extranet depuis la fiche de sortie dans l'agenda actuel du club.

3) Organisation de l'AG - 30 min

- La préparation des documents présentés à l'AG se fera au prochain CODIR. Sylvain Charaud rappellera quels membres du comité arrivent en fin de mandat.

- Statistiques et rapport d'activités :

Les statistiques à demander sont : le nombre de jours participants, de jours encadrants, la répartition hommes/femmes, le nombre d'encadrants mobilisés, et si possible le nombre nuits en montagne. Elles seront utilisées pour le rapport d'activité, et pour enclencher le dispositif de demande de cartes de cadre fédéral.

Sylvain Charaud enverra dans la semaine un modèle de rapport à chaque responsable d'activités pour réponse à la fin du mois. Il en profitera pour demander une estimation du budget de matériel à renouveler (prévoir au moins des casques et des baudriers), ainsi que pour l'appel éventuel à un professionnel pour l'encadrement de sorties.

- Eric Perez présentera le projet de budget prévisionnel.

- Buffet: Martine Boucharat propose qu'on fasse un buffet « sorti du sac » pour éviter le gâchis de plastique de la dernière fois.

L'autre option serait de faire appel à l'ESAT la Bourguette à la Tour d'Aygues (Auberge du grand Réal). Jean Borgarino va leur demander un devis.

- Rédaction des rapports :

Rapport moral : Jean Borgarino

Rapport financier : Eric Perez

Rapport d'activités : Sylvain Charaud, par assemblage des contributions des responsables d'activités

- Invitation des participants :

A aborder le 14/11 ?

4) Bilan de l'exercice 2022-2023 et budget prévisionnel 2023-2024 – 30min

- **Présentation du bilan par Eric Perez :**

Le bilan 2022-2023 est positif avec + 1 080€

Environ 1 000 € d'adhésions ont été enregistrées en plus cette année par rapport à l'an dernier, et les dépenses en matériel ont été en dessous des prévisions suite à une année avec un investissement plus important.

Les autres dépenses ont été assez proches des prévisions notamment celles des formations à l'encadrement, dont par exemple :

- Le fonctionnement du comité directeur, s'élevant à 717€.

- Pour les 2 week-end multiactivités, les dépenses nettes au club ont été d'environ 500€ à chaque week-end (prise en charge de l'hébergement des encadrants + apéros)

- Près de 200€ d'économies par an seront à terme dégagées grâce au changement d'abonnement internet.

- **Budget prévisionnel :**

Budget	Poste	Dépense	Recette
Générique CAF	Adhésion		13 500 €
	Matériel	2 500 €	
	Formation	6 500 €	
	Animation	3 000 €	
	Frais de fonctionnement	1 500 €	
Verticaillou	Location matériel	1 000 €	
	Encadrement professionnel	3 150 €	
	Inscription école d'aventure		1 200 €
	Subvention FFCAM		500 €
Total		17 650 €	15 200 €
Produit financier			2 800 €
Total prévisionnel exercice		17 650 €	18 000 €

Ouverture du bar de la permanence : Afin de rouvrir le bar, Gaétan Clapasson a fait l'avance pour acheter les boissons avant la soirée de présentation du club du 5 octobre. Il fera une note de frais qui sera attribuée au budget animation pour ouvrir la caisse du bar.

Une comptabilité de ce bar, même très simple, est préconisée.

Si le bar doit fermer un jour, le fond de caisse devra être restitué au club.

5) Valorisation du bénévolat (avancement)

Des premières idées ont été échangées entre les volontaires pour creuser le sujet. Plusieurs options sont envisageables, allant de la simple prise en charge des frais d'encadrement par le club ou par les participants, à d'autres dispositifs permettant aussi de valoriser d'autres actions bénévoles en dehors du seul encadrement de sortie. Les propositions collectives ressortant de ces réflexions seront présentées lors d'une prochaine réunion du comité directeur.

6) Points divers

- **Cohabitation avec les chiens de troupeaux**

Vincent Chevalier rappelle qu'au delà du désagrément désormais récurrent de l'agressivité des chiens de protection de troupeaux, certains Maires, suite à des difficultés rencontrées sur les alpages communaux, commencent à légiférer pour interdire la randonnée sur ces secteurs en période d'estive. Une action, probablement au niveau fédéral, serait nécessaire pour tuer dans l'œuf ces nouvelles restrictions de nos libertés : Recours systématiques au tribunal administratif à l'encontre de ces arrêtés communaux ? Ou recours emblématiques sur certains arrêtés en particulier ? Actions de communication auprès des services de l'Etat ?

Pour rappel, il existe un site internet recensant les « bonnes pratiques » en cas de rencontre avec les chiens de protection.

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/supports-et-outils-d-information-sur-les-chiens-de-r4599.html>

Il est probablement à mettre à jour depuis l'utilisation de chiens de berger d'Anatolie, qui s'éloignent bien plus des troupeaux que les désormais habituels patous (chiens de montagne des Pyrénées).

On y trouve notamment un formulaire pour signaler une mauvaise (ou une bonne) rencontre.

En Suisse, il existe une carte interactive des alpages protégés par ds chiens :

<https://www.protectiondestroupeaux.ch/fr/faq-que-faire/pour-localiser-des-chiens-de-protection/>

Une expérimentation a été menée en France pour localiser en temps réel des chiens de protection. Une généralisation serait-elle utile ?

Ce sujet semble relever du niveau fédéral. Il faudrait préparer une motion pour l'Assemblée Générale fédérale, qui se tiendra début avril à Chambéry. Vincent Chevalier et Michele Garone vont rédiger une première mouture de motion, qu'il faudrait ensuite communiquer à d'autres clubs au moins dans la région, pour être certains que le sujet soit abordé à la prochaine AG de la FFCAM.

- **Accréditation des encadrants brevetés pour l'enregistrement des compétences d'Initié dans l'extranet**

Jean-Paul Bouquier a rappelé que pour l'instant, le club n'a pas reçu d'informations sur l'ouverture des accréditations à ce sujet dans l'extranet. C'est un sujet pouvant bloquer la possibilité de former de nouveaux initiateurs qui devront être validés comme « perfectionnés » (les pratiquants sont reconnus comme « initiés » par un initiateur, puis comme « perfectionnés » par un instructeur ou autre) avant de suivre la formation à l'encadrement.

- **Établissement et envoi des statistiques d'activités et les demandes de cartes de cadre fédéral**

Point abordé pendant les échanges sur le rapport d'activités.

- **Validation encadrants :**

Au vu de leur formation et de leur expérience, sur proposition des responsables d'activités correspondantes, le comité directeur valide les encadrants suivants pour les activités correspondantes :

- Edwin Privas (randonnée, raquettes)
- François Allard (ski de randonnée)
- Jérémy Bernard (alpinisme)